



INFORMATIONS À COMMUNIQUER AUX CLASSES DE TERMINALE

Bonne humeur, convivialité, respect mutuel, sens des responsabilités doivent être au rendez-vous de ce moment partagé. Nous vous rappelons quelques règles qui guideront la journée du 9 février.

- **Pour rappel**, la journée du jeudi 8 février est largement consacrée aux épreuves de langues du baccalauréat. Le sérieux est de rigueur en période d'examens. Le baccalauréat et sa préparation sont une priorité.
- Le **vendredi 9 février**, la présence des élèves est obligatoire en cours et l'**assiduité** sera contrôlée. L'emploi du temps s'applique.
- Il est recommandé de se présenter tôt à l'entrée, à l'heure d'ouverture du lycée : un filtrage sera mis en place, avec contrôle des identités des élèves (*venir avec un justificatif de scolarité au lycée de Borda*). Il est rappelé que les dispositions de l'Alerte attentat en vigueur imposent à tous le strict respect des consignes du Plan Vigipirate, pour la sécurité de toute la communauté.
- Durant toute la journée, les lycéens devront avoir un comportement conforme aux règles de savoir-vivre et de bienséance : s'ils sont en état d'ébriété par exemple, s'ils se montrent agressifs ou s'ils manquent de respect au personnel, l'accès leur sera systématiquement refusé.
- Un élève dont l'état de santé paraîtra préoccupant avec une fatigue ne lui permettant pas de suivre les cours sera signalé et aussitôt confié à sa famille qui viendra le chercher.
- Conformément au **Règlement Intérieur**, une tenue correcte et décente est exigée dans l'enceinte de l'établissement : tenues courtes, décolletées, fendues, agressives, provocatrices ou portant atteinte à la dignité de la personne ne sont pas acceptées. Tout tapage, toute intrusion dans un cours, dans un espace de travail ou dans une salle seront immédiatement et sévèrement punis.
- Si des élèves sont déguisés, le déguisement doit permettre de les identifier : masques, cagoules, capuches, foulards, maquillages couvrants sont rigoureusement interdits. Le visage doit rester découvert. Le déguisement et ses accessoires ne doivent comporter aucun élément dangereux ou susceptible de dégrader le matériel ou les espaces : interdiction de se présenter avec des armes factices, des objets pointus, etc. Certaines chaussures à talons qui pourraient abîmer les sols sont interdites.
- Pour les **élèves internes**, pour rappel, le dépôt d'un courrier manuscrit de demande signé par les parents autorisant l'élève à ne pas dormir exceptionnellement à l'internat, précisant le jour et la date, devait être effectué au plus tard le **29 janvier** au service de la Vie Scolaire. Au-delà, aucune demande n'est plus étudiée.

**Le proviseur - Les Conseillères Principales d'Éducation
Le Service de la Vie Scolaire/Vie de l'Elève**

- **Un petit-déjeuner est organisé et offert au restaurant scolaire** entre **8 heures et 9 heures** (cours de terminale suspendus durant cette heure-là) pour les élèves de terminale. La réservation est indispensable et doit être faite par les délégués de chaque classe. Remplir le document de **réservation** et le déposer au service de la Vie Scolaire **avant le 2 février**, délai de rigueur.
- Un **concours de déguisements** est proposé : la participation de chaque classe est indispensable. Chaque classe devra **inscrire** ses représentants ou toute la classe (*en cas de thème commun choisi par l'ensemble des élèves*). Remplir le document s'il vous plaît. Des prix sont à gagner ! **Participez !**

Le proviseur - Le Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne

LA CAPACITÉ À SE COMPORTE EN PERSONNES RESPONSABLES INFLUERA SUR L'AVENIR DE CETTE OPÉRATION.